

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : ASA 16/030/2007 – ÉFAI

15 octobre 2007

AU 262/07 Craintes de torture ou de mauvais traitements

MYANMAR **Htay Kywe (h), 39 ans**
Mie Mie (*alias Thin Thin Aye*) (f), 35 ans
Aung Thu (h), 43 ans
ainsi que deux autres militants et une autre personne

Six personnes, dont les militants connus Htay Kywe, Mie Mie (*alias Thin Thin Aye*) et Aung Thu, ont été arrêtées à l'aube du 13 octobre à Yangon (ex-Rangoon), dans le cadre de la répression engagée par les autorités militaires. Il semblerait que Htay Kywe, Mie Mie et Aung Thu étaient les derniers membres en vue du groupe des étudiants de la génération 88 encore en fuite. On ignore où ils sont détenus actuellement. Amnesty International est gravement préoccupée par la sécurité de ces six personnes, qui risquent sérieusement d'être torturées ou soumises à d'autres formes de mauvais traitements.

D'après un témoin oculaire, environ 70 agents des forces de sécurité ont attaqué la maison où se cachaient les six personnes. Htay Kywe, Mie Mie et Aung Thu, ainsi que deux autres membres du groupe des étudiants de la génération 88 et le propriétaire de la maison ont été arrêtés. D'après les informations reçues, l'état de santé de Htay Kywe serait préoccupant.

Htay Kywe, Mie Mie et Aung Thu ont participé aux premiers défilés de protestation, au mois d'août. Ils ont rapidement été contraints à se cacher, lorsque les autorités ont lancé une chasse à l'homme pour traquer ceux qu'elles considéraient comme les organisateurs des manifestations, en particulier Htay Kywe. Le 21 août, 13 militants de premier plan du groupe des étudiants de la génération 88 ont été appréhendés au cours d'une opération qui s'est déroulée de nuit.

Peu avant son arrestation, Htay Kywe a déclaré depuis sa cachette : « *la communauté internationale doit adopter une position claire afin d'éviter de nouvelles violations* ». Il l'a également appelée « *à faire le maximum* » pour empêcher de nouvelles atteintes.

Au Myanmar, les arrestations se poursuivent malgré les promesses faites cette semaine par les autorités de ce pays, qui se sont engagées à coopérer avec les Nations unies. Le 11 octobre, le Conseil de sécurité de l'ONU a vivement déploré la répression violente des manifestations et souligné l'importance de la libération rapide de tous les prisonniers politiques.

Htay Kywe, Mie Mie et Aung Thu ont tous été privés de liberté, dans le passé, en raison de leurs activités, pourtant pacifiques, en faveur des droits humains et de la démocratie. Htay Kywe était l'un des leaders du mouvement national de protestation contre le régime militaire en 1988. En 1991, il a été condamné à une peine de quinze années d'emprisonnement au titre de dispositions relatives à la sécurité nationale formulées en termes vagues, comme la Législation d'exception de 1950, qui ont fréquemment été invoquées pour poursuivre au pénal ceux qui exprimaient pacifiquement une opinion politique divergente. Bien que sa peine ait par la suite été commuée en une peine de dix ans d'emprisonnement, il est resté en prison pendant plus de trois ans après l'expiration de sa peine en 2001 au titre de la Loi relative à la protection de l'État.

Mie Mie était également l'un des leaders des manifestations de 1988, lorsqu'elle était encore au lycée. Elle appartenait à la *All Burma Federation of Student Unions* (ABFSU, Fédération des syndicats étudiants de Birmanie) et au *Democratic Party for a New Society* (DPNS, Parti démocratique pour une société nouvelle). Elle a été détenue pendant quatre mois en 1989 en raison de ses activités politiques. Lors des grandes manifestations étudiantes, en 1996, Mie Mie a également été arrêtée et condamnée à sept ans d'emprisonnement.

Aung Thu a été interpellé pour la première fois en mars 1988. Il a de nouveau été appréhendé en 1990 et condamné à cinq ans de prison.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les manifestations pacifiques, déclenchées par la hausse importante des prix du carburant, ont commencé au mois d'août. Les modestes défilés de protestation qui se sont organisés spontanément au début se sont ensuite multipliés, mobilisant un nombre croissant de personnes qui réclamaient non plus seulement la baisse des prix des produits de première nécessité, mais aussi la libération des prisonniers politiques et la mise en place d'un processus de réconciliation nationale, afin qu'il soit mis fin aux profondes divisions politiques.

Amnesty International est préoccupée depuis longtemps par le fait que les détenus sont privés de leurs droits les plus fondamentaux au Myanmar. Les arrestations sans mandat et les détentions au secret sont fréquentes. De même, la torture ainsi que les autres formes de traitements cruels, inhumains ou dégradants sont monnaie courante durant la période de détention provisoire.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais ou dans votre propre langue) :

- faites part de l'inquiétude que vous inspirent les informations faisant état de l'arrestation de six personnes, parmi lesquelles Htay Kywe, Mie Mie (*alias Thin Thin Aye*) et Aung Thu ;
- appelez les autorités à traiter Htay Kywe, Mie Mie, Aung Thu et tous les autres détenus avec humanité et, en particulier, à ne pas les soumettre à la torture ni à d'autres formes de mauvais traitements ;
- priez les autorités de libérer immédiatement et sans condition ces personnes, ainsi que toutes celles qui ont été arrêtées pour avoir participé à des manifestations pacifiques ;
- demandez-leur de veiller à ce que toutes ces personnes soient détenues dans un centre officiel jusqu'à leur libération, et à ce qu'elles soient autorisées immédiatement à consulter un avocat, à recevoir la visite de leur famille et à bénéficier des soins médicaux qui pourraient leur être nécessaires.

APPELS À :

Président du Conseil national pour la paix et le développement :

Senior General Than Shwe

Chairman

State Peace and Development Council

c/o Ministry of Defence, Naypyitaw, Myanmar

Formule d'appel : Dear General, / Mon Général, (si c'est un homme qui écrit) ou Général, (si c'est une femme qui écrit)

Ministre des Affaires étrangères :

Nyan Win

Minister of Foreign Affairs

Ministry of Foreign Affairs

Naypyitaw, Myanmar

Formule d'appel : Dear Minister, / Monsieur le Ministre,

COPIES aux représentants diplomatiques du Myanmar dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 26 NOVEMBRE 2007, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.